

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25115553

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

08 SEP. 2025

DIVISION **Greffes** MONS

N° d'entreprise : **0839 927 651**

Nom

(en entier) : **Intercommunale de Gestion Environnementale de la
Région de Mons-Borinage-Centre**

(en abrégé) : **Hygea**

Forme légale : **SC - Société coopérative**

Adresse complète du siège : **rue du Champ de Ghislage 1 - 7021 HAVRE**

**Objet de l'acte : RENOUELEMENT DES ADMINISTRATEURS - INSTALLATION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Conformément à l'article L1532-2 du CDLD, tous les mandats dans les différents organes de l'Intercommunale prennent fin immédiatement après la première assemblée générale qui suit le renouvellement des conseils communaux et, s'il échet, provinciaux; il est procédé, lors de la même assemblée générale, à l'installation des nouveaux organes.

L'article 36 des statuts d'Hygea prévoit que le Conseil d'Administration d'Hygea est composé de 20 membres,

- 16 administrateurs communaux, dénommés "Administrateurs A"
- 4 administrateurs B IDEA (désignés sur proposition de l'Associé B IDEA)

Sur base des différentes décisions d'apparementement communiquées par l'ensemble des communes associées, le Conseil d'Administration d'Hygea, sur base des résultats de la Clé d'Hondt, sera composé comme suit :

- 16 administrateurs communaux
- 8 PS
- 4 MR
- 4 Les Engagés

4 administrateurs B IDEA désignés sur proposition de l'Associé B IDEA

Afin de proposer à l'Assemblée Générale le nom des administrateurs, un courrier a été adressé à l'ensemble des fédérations.

La répartition du Conseil d'Administration proposée est la suivante :

PARTS A - 16 mandats

MONS-BORINAGE

Parti Socialiste (PS)

- COCU Maxim, Conseiller communal – Colfontaine – rue du Roi Albert 157, 7340 Wasmes
- HOUDART Catherine, Echevine – Mons – rue de la Ferme Lacroix 12, 7031 Villers-Saint-Ghislain
- MARACHE Julien, Conseiller communal – Saint-Ghislain – rue Max Eloy 14, 7332 Sirault
- MARTIN Nicolas, Bourgmestre – Mons – rue Léon Save 56, 7000 Mons

Mouvement Réformateur (MR)

- VELTRI Mathieu, Conseiller communal – Mons – Chaussée du Roeux 1152, 7021 Havré
- VOLANT David, Bourgmestre – Quévy – rue Louis Pierard 59, 7040 Quévy

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Les Engagés

- BERIOT Cindy, Echevine – Hensies – rue des Forges 2B, 7350 Hensies
- LIEVENS Ingrid, Conseillère communale – Honnelles – Chaussée Brunehaut 49, 7387 Honnelles

CENTRE

Parti Socialiste (PS)

- DI MATTIA Michele, Echevin - La Louvière – rue de La Hestre 189, 7100 La Louvière
- LABAR Philippe, Echevin – Binche – rue de Cent Pieds 3, 7133 Buvrines
- POZZONI Bruno, Bourgmestre – Manage – Chaussée de Mons 3, 7170 Manage
- ROISIN Julie, Conseillère communale – Soignies – Place de Thieusies 16, 7061 Thieusies

Mouvement Réformateur (MR)

- CHAPELAIN Hubert, Conseiller communal – Seneffe – rue de Tyberchamps 9, 7180 Seneffe
- WIARD Emmanuel, Conseiller communal – Merbes-le-Château – rue des Rosières 14, 6567 Merbes-Le-Château

Les Engagés

- DELESPINETTE Jonathan, Bourgmestre – Erquennes – Route de Mons 15, 6560 Erquennes
- PAPIER Xavier, Conseiller communal - La Louvière – rue de Bray 2, bte 202, 7110 Maurage

Associé B IDEA - 4 mandats

Le nouveau Conseil d'Administration d'IDEA n'a pas pu prendre de décision sur la désignation de ses représentants au sein de l'Hygea.

Observateur

ECOLO

- NITA Guy, Conseiller communal, Boussu

IL EST PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE :

- de désigner les 16 administrateurs communaux « A » de l'intercommunale Hygea selon la répartition reprise dans la présente, tenant compte de la clé d'Hondt établie sur base des résultats des élections de 2024.

Le renouvellement du Conseil d'Administration Hygea (16 Administrateurs communaux « A ») est adopté aux suffrages suivants :

- Oui : 98,90 %
- Abstentions : 1,10 %

Le Directeur général,
Jacques De Moortel

Le Président de séance,
Jean-Marc DUPONT

Fait en séance, le 26 juin 2025.

POUR COPIE CONFORME :

Jacques DE MOORTELE,
Directeur général.